

Conseil de quartier TREVES FRIBOURG

COMPTE RENDU

LE 08 NOVEMBRE
2024

Salle du
Conseil
Municipal

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p><u>Habitants</u> : 20 personnes</p> <p><u>Elus</u> : Monsieur Stéphane HABLOT, Député de Meurthe-et-Moselle pour la 2^{ème} circonscription, Monsieur le Maire Patrice DONATI, Monsieur Henri ROUSSELOT, Adjoint délégué démocratie territoire centre, sécurité, Madame Régine KOMOROWSKI, Adjointe déléguée affaires sociales et 2^{ème} vice-présidente métropolitaine, Monsieur Philippe ATAIN-KOUADIO, Adjoint délégué urbanisme, transition énergétique, logement et habitat, hygiène, accès aux soins et gestion de crises, Monsieur Abdelatif CHAARI, Adjoint délégué grands projets, économie, marché et sport.</p> <p><u>Fonctionnaires</u> : Monsieur Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, Monsieur Aurélien SCHMITT, Adjoint Police Municipale Chargé opérationnel, Madame Christelle ANTOINE, Secrétariat du Maire, chargée de Démocratie Participative.</p> <p><u>Partenaires</u> : Madame Anne-Lise FUCHS, Directrice des sécurités – Cabinet du Préfet, Brigadier-chef Sylvain DEIBER, Bureau de la sécurité au quotidien _ Police Nationale Nancy Lobau, Monsieur Laurent LETT, Directeur Général Adjoint - Batigère, Madame Catherine DAGONNET, Directrice Relation Clients - Batigère, Monsieur Nicolas KWIATKOWSKI, Directeur Territorial - Batigère, Monsieur Pol Albert Bugnot, Président Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Patrick PETITJEAN, Médiateur de jour Association Vandopérienne de Médiation Sociale.</p>

ACCUEIL

Monsieur le Maire a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux habitants et en exprimant ses regrets concernant l'incident survenu à La Grande Charrière.

Monsieur Stéphane HABLOT remercie les instances présentes, les élus qui sont intervenus rapidement la nuit de l'incendie et les partenaires de la Ville.

Les personnes concernées par le sinistre ont été relogées dans l'urgence et une entraide s'est mise en place dans l'immeuble. Bien que très grave, la situation aurait pu être plus préoccupante.

CONSTAT

M. LETT exprime ses regrets concernant l'incident et souligne que les locataires étaient les premières victimes, mais que Batigère était également impacté. Il indique que l'information concernant les squats était bien parvenue au bailleur, mais que la sécurité n'est pas de sa responsabilité. Le bâtiment

a été conçu il y a environ 10 ans avec des places de stationnement ouvertes malgré un immeuble attenant fermé, ce qui crée un espace non fermé et non sécurisé. Il souligne l'importance d'étudier la sécurisation de ces espaces, la faisabilité du projet pour un parking fermé ou une porte, ainsi que le délai certain pour l'expertise des assurances et la remise en état.

Les habitants expriment leur crainte de nouveaux incidents et demandent des solutions provisoires en attendant la remise en état. Ils proposent dans un premier temps des panneaux de stationnement interdit pour les véhicules garés dans la pelouse, et des caméras, pour identifier les lanceurs de pierres sur les voitures et les fenêtres, qui terrorisent les locataires concernés.

Les caméras de sécurité sont considérées comme dissuasives, mais pas suffisantes face à la volonté de nuire.

Les habitants expriment leur ras-le-bol des instances qui se renvoient la balle et évoquent leur droit de porter plainte, s'il le faut.

Monsieur Stéphane HABLLOT souligne que des démarches ont bien été entreprises et que toutes les instances présentes s'étaient bien déplacées pour ouvrir un dialogue, et validaient ainsi la gravité des faits.

ACTIONS PREVENTIVES

Le Brigadier-Chef Sylvain DEIBER mentionne que le Bureau de la Sécurité au Quotidien a été créé pour être plus proche des habitants, qu'il a reçu des plaintes, qui n'ont pas eu de suite en raison d'un manque de preuves. La police nationale s'est quand même rendue sur place et a relevé des anomalies, notamment des possibilités de fuites dans le parking par trois accès différents, ce qui pose un problème de sécurité. Il est recommandé d'appeler le 17 pour signaler tous les incidents, et des patrouilles régulières sont prévues dans les jours à venir. Les caméras sont considérées comme une bonne idée, mais le Brigadier-Chef Sylvain DEIBER mentionne qu'un coup de peinture les rend illisibles. Il est également recommandé aux habitants de fournir le plus de détails possibles aux médiateurs pour mettre en place une surveillance plus efficace. Pour l'incendie, une enquête criminelle est en cours et des relevés d'ADN ont été prélevés sur des objets trouvés sur les lieux après l'incendie.

Monsieur Henri ROUSSELOT explique que des interventions moins voyantes étaient également mises en place, qu'elles ont été menées pour apporter des solutions, à court terme et à long terme, pour améliorer la sécurité dans les quartiers, telles que la circulation ou le GPO, groupe de travail constitué des instances de la Préfecture et des services de Police qui se réunit tous les mois, et qui est très réactif dès qu'il reçoit des informations.

Madame Anne -Lise FUCHS rapporte que Madame le Préfet était en déplacement dans les localités de la Métropole du Grand Nancy pour les fêtes d'Halloween, quand elle a appris pour l'incendie, et qu'elle s'est immédiatement rendue à Vandoeuvre vu la gravité de la situation. Elle a appelé à faire un dépôt de plainte et à signaler les incidents. Elle a également mentionné que la sécurisation des garages et la partie judiciaire pour le problème des squats sont en cours d'examen. Vandoeuvre est suivie de près par les instances et que Madame le Préfet est présente sur toutes ces affaires lors de

ses réunions

ACTIONS PROVISOIRES

Des mesures provisoires dans un premier temps et pérennes dans un second temps sont à mettre en place pour éviter les incidents futurs. La Police Municipale et la Police Nationale vont effectuer des rondes et des contrôles très régulièrement autour de La Grand Charrière.

Les habitants soulignent la nécessité de réparer les portails et de les fermer. Les portails de l'arrière seront sécurisés (réparés et fermés) prochainement et renforcés par des serruriers. Cela évitera que les passants utilisent le territoire de la résidence comme raccourci. Avant que les portails soient cassés, il y avait moins de squats.

ACTIONS TECHNIQUES

Monsieur Nicolas KWIATKOWSKI dit que les portails pour les voitures fonctionnent, et qu'un audit va être mené afin de savoir pourquoi ceux pour les personnes à mobilité réduite sont constamment ouverts. Une cuve pour les eaux usées sera mise en place, les devis sont en cours et les travaux de réfection vont démarrer dans un laps de temps compris entre 6 et 10 semaines. Concernant les voitures sans permis, le dossier est en cours de traitement par Batigère. Suite au rappel de Monsieur Stéphane HABLOT sur la responsabilité du bailleur concernant la sécurité des biens et des personnes dans sa propriété, Monsieur Nicolas KWIATKOWSKI mentionne que des réponses ont bien été apportées aux habitants qui se sont plaints en août.

ACTIONS HUMAINES

Les habitants ont souligné que les médiateurs étaient intervenus plusieurs fois, que les faits étaient connus et signalés. Monsieur Stéphane HABLOT souligne que chaque signalement doit avoir une réponse, et que les médiateurs sont là pour faciliter la communication, ce qui n'était pas évident avant la mise en place de l'AVMS. Le service des médiateurs se réorganise actuellement pour répondre à chaque signalement. Monsieur Patrick PETITJEAN a proposé de revoir la façon de travailler, de travailler plus tôt en après-midi et de recréer du lien avec les jeunes en les rencontrant à la sortie des écoles et au parc des sports. Une centralisation des appels sera mise en place à partir de janvier, et des réunions auront lieu tous les lundis en lien avec Batigère. Le but de cette réorganisation est de raccourcir le processus afin d'aider au mieux la population. Monsieur Philippe ATAIN-KOUADIO explique que les médiateurs passent tous les soirs à La Grande Charrière et signalent les anomalies, mais que peu d'appels sont passés à l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, confirmé par Monsieur Pol Albert BUGNOT, qui complète l'information en précisant qu'ils essaient de refermer le portail, dès qu'ils le voient ouvert, mais qu'ils ne sont ni policiers, ni gardiens d'immeuble. Les habitants ont souligné que les médiateurs passent à chaque fois qu'ils sont appelés, mais que les jeunes identifiés ne sont pas sanctionnés par leurs parents démissionnaires.